

***Forum Diffusion dans le spectacle vivant
du 10 octobre 2016
Artistes-producteurs / programmeurs :
Pouvons-nous inventer d'autres formes de coopération ?***

Synthèse des débats

Le point de départ

Le Forum est organisé à l'initiative du groupe Diffusion du SYNAVI Ile de France pour aider à comprendre le mode de travail des programmeurs et des programmatrices, leurs difficultés et contraintes et pour imaginer avec eux des outils permettant de mieux coopérer.

Le point de départ de cette démarche vient du constat que les compagnies d'Ile de France consacrent beaucoup de temps et de ressources financières à essayer de faire venir les programmeurs à leurs spectacles pour un résultat souvent très limité, sans même parler de la programmation des spectacles eux-mêmes. Deux conséquences : il semble plus facile de rencontrer les programmeurs d'Ile de France à Avignon, ce qui paraît absurde au vu de l'investissement que cela représente pour les compagnies, et d'autre part le nombre de dates de représentations par spectacle créé tend à diminuer régulièrement ce qui constitue un gâchis sur le plan artistique et financier.

Le SYNAVI, Syndicat des arts vivants se définit depuis sa création comme un acteur de l'économie solidaire. Au-delà du rôle classique de la défense des moyens d'action et des intérêts des acteurs du spectacle vivant, il se veut pôle de réflexion et force de proposition afin de favoriser la diversité culturelle et d'étendre les droits culturels de tous nos concitoyens.

La démarche engagée sur d'autres formes de coopération en matière de diffusion repose sur un travail collectif de réflexion avec un certain nombre de programmeurs, concernés par la question de la diffusion et soucieux de favoriser cette diversité culturelle.

LES CONSTATS EFFECTUES AUPRES DES PROGRAMMATEURS

Le groupe Diffusion a interviewé en 2015 et 2016 un directeur de Centre Dramatique, un directeur de Scène Nationale, une directrice de scène conventionnée, 4 directeur de Théâtre de Ville, un directeur adjoint de lieux indépendant, une directrice adjointe de centre d'animation, une directrice de Centre Social, une programmatrice service enfance et une directrice d'affaires culturelles.

Les constats effectués à partir du croisement des interviews dépendent évidemment des statuts de chaque lieu et du budget de création qui lui est imparti. Sans chercher à dégager des profils types, qui ne sont pas significatifs sur un échantillon aussi réduit, il est intéressant de noter selon les questions, l'hétérogénéité des réponses ou au contraire leur convergence.

Les équipes en place chargées de la programmation :

- De grande différence au niveau du nombre qui n'est pas toujours lié à la taille de l'équipement.
- Les équipes dédiées à la programmation sont le plus souvent entre 1 et 2 personnes (max 5), avec parfois une personne spécialisée pour la programmation « Jeune public » ;
- Quelques lieux pratiquent un travail d'équipe autour de la programmation : soit pour repérer les spectacles à aller voir, soit pour discuter après avoir vu un spectacle.
- Souvent le directeur est aussi programmateur et dans plusieurs lieux, le responsable de la programmation travail seul (non lié à la taille de l'établissement)

Le mode de sélection des spectacles et de décision :

Tri préalable à partir des envois

- Tous reçoivent entre 30 et 100 emails par jour.
- Tous disent que si les emails ne sont pas personnalisés, ils ne les lisent pas.
- Certains reçoivent autant en courrier papier. La majorité dit en recevoir peu.
- Certains essaient de donner une réponse aux mails personnalisés.
- Plusieurs sont étonnés sur le fait que des envois font apparaître que l'on ne s'est pas soucié de regarder au préalable le type de programmation qu'a le lieu

Aller voir les spectacles :

- C'est variable, certains programmeurs vont voir jusqu'à 5 spectacles par semaine, d'autres deux par semaine et certains ne sélectionnent que sur dossiers. Mais presque tous vont voir des spectacles à Avignon pendant 4 à 8 jours avec en moyenne 4 spectacles par jour. Donc certains programmeurs peuvent voir 50 à 200 spectacles par an
- Pour ceux qui ne peuvent aller voir les spectacles, le choix se fait soit sur catalogue ou par le bouche à oreille ou à partir des dossiers et vidéos.
- Pour ceux qui organisent des résidences, ils voient les travaux chez eux, jusqu'à 2 fois /semaine
- Au niveau des spectacles « jeune public », plusieurs nous disent qu'ils souhaitent voir les spectacles avec des salles de jeunes publics ;

Participer à des rencontres professionnelles :

- Grande variété d'opinion sur les journées professionnelles : certains y participent activement, d'autres estiment que ce sont de trop mauvaises conditions pour les compagnies, les évitent et préfèrent choisir ce qu'ils vont voir autrement.
- Ceux qui les pratiquent, apprécient ces lieux de rencontres, d'échanges et de découverte comme celles de l'ONDA ou d'ARCADI.

Rencontrer les compagnies :

Plusieurs pratiques :

- Certains rencontrent les compagnies au projet intéressant après avoir vu leur spectacle,
- Certains peuvent rencontrer les compagnies, non connues d'eux si dossier intéressant.
- Pour ceux qui rencontrent les compagnies, cela peut représenter jusqu'à 4 à 5 rendez-vous par semaine.

Le choix

Plusieurs paramètres peuvent intervenir pour faire le choix de la programmation :

- Des contraintes de budget ou des contraintes techniques
- Pour ceux qui ne programment pas sans avoir vu le spectacle, le goût intervient pour certains.
- Certains peuvent quelques fois programmer un spectacle qu'ils apprécient peu, et ils le font parce que ce spectacle permettra de faire venir certains publics non présents d'habitude.
- Certains peuvent faire leur choix en fonction de l'avis de d'autres programmeurs amis, quand il y a une occasion de co-production par exemple
- Certains admettent que peuvent avoir une influence sur leur choix : l'avis de collègues membres d'un comité d'expert, ou celui de membres de leur équipe
- Mais plusieurs avouent ou revendiquent de décider seuls.
- Dans le cas de spectacle programmé en coréalisation, la capacité de la compagnie à participer à la diffusion vers les publics peut intervenir.
- Pratiquement personne ne programme pour remplir la salle s'ils ne sont pas convaincus de la qualité

Pas ou peu d'influence des élus :

- Tous nous disent que les élus, que ce soient d'une ville ou d'un conseil d'administration n'interviennent pas sur le choix des spectacles de leur programmation.
- Les élus donnent les orientations ou le cadre.
- Le cadre peut être défini pour le type de public auquel le lieu doit s'adresser, par exemple une part de programmation s'adressant aux jeunes, aux enfants avec des séances scolaires ou non.

Ligne artistique ou non :

- A travers la nécessité de développer une programmation de qualité, certains parlent de ligne artistique.
- D'autres ne veulent pas parler de ligne artistique, mais partent d'objectifs pour faire leur programmation par exemple : « faire découvrir des styles ou des formes différentes de spectacles ».

Le budget artistique et les prix d'achats (négociations, contraintes, partage, coréalisation, mise à disposition)

Parmi les programmeurs rencontrés, il y a plusieurs situations : achat (contrat de cession) co-production (dans le cas d'une création ou résidence) coréalisation (partage de recette : 70/30 -60/40- 50/50), mise à disposition du lieu avec une représentation publique dans certains cas (si entrées payante la recette est cédée au lieu dans le cas d'une résidence ou série)

- Tous disent que le calcul du prix d'un spectacle "est une vraie question".
- Dans le cas d'achat, généralement c'est la compagnie qui annonce le prix (une seule structure, vu son budget restreint, dit, annoncer à la Cie un prix au départ).
- Le prix peut être négocié à la marge en fonction du temps de montage, du nombre de représentation,
- La négociation peut se faire aussi sur les frais de déplacement (indemnité ou prise en charge) ou programmation couplée avec un autre lieu proche.

Une observation et interrogation posée par certains :

- généralement pour le même coût plateau, les spectacles jeune public sont achetés moins cher que les spectacles tout public. Le seul argument présenté est : les spectacles "jeune public" se font sur plusieurs représentations (séries sur le jeune public).
- autres constats : les spectacles d'une programmation musicale, si capacité de remplissage plus ample sont plus chers...

Quelques notions de prix

6 500 € en moyenne (5 000 à 8 000 €) pour une date de diffusion, cela peut aller jusqu'à 15 000€ pour spectacle musical (prix annoncé par théâtre de ville, scène nationale). A l'autre extrême de la diffusion un spectacle "jeune public" serait acheté entre 700 et 800 euros

Les relations avec les compagnies (contacts, réponses aux invitations, résidences, conseils, Avignon)

La fidélité : suivez-vous le travail de certaines compagnies ; de toutes celles que vous avez programmées?

- Pour les programmeurs, la fidélité n'est pas systématique : en général, il y a un suivi des compagnies qui ont été programmées mais ce n'est pas pour cela qu'ils vont être reprogrammés l'année suivante.

- Reprogrammer, cela peut se faire plusieurs années plus tard.

- Plusieurs raisons avancées :

"chaque programmation de saison à un cadre ou une ligne et le nouveau spectacle de la compagnie ne correspond pas forcément"

"ne pas programmer toujours les mêmes"

"faire travailler tout le monde"

- De la même façon, il n'y a pas de lien de cause à effet entre l'accueil en résidence d'une compagnie et sa programmation ultérieure dans le lieu. Cela peut dépendre de l'économie du théâtre, si impossible d'acheter.

Le bilan avec les équipes et compagnies : rencontrer vous les équipes pendant qu'elles sont dans le lieu ? Faites-vous un bilan avec elles ?

- Pour certains, cela semble difficile : nécessité de ne pas le faire à chaud pas juste après la représentation ;, cela peut se faire plusieurs jours ou mois après.

- Ceux qui accueillent en résidence ont plus le temps, plus l'occasion et prennent le temps de faire un bilan

- Pour certains cela se fait systématiquement en sortie de résidence et des fois avec toute l'équipe de la compagnie.

- Dans le cas de plusieurs représentations, les programmeurs nous disent assister à plusieurs représentations et ainsi pouvoir suivre l'évolution du travail et éventuellement en parler avec l'équipe.

La place et la relations aux publics (démocratisation, rencontres, action culturelle)

Portrait du public de la structure : « Pouvez-vous dresser un portrait de votre public ? » :

Les réponses sont très variées, on pourrait dire qu'avec l'ensemble des structures rencontrées, on touche une grande partie des différents types de publics pouvant être définis sociologiquement mais les réponses sont très liées aux territoires d'implantation du lieu et du réseau de partenaires que possède la structure

Action culturelle et démocratisation : Etes-vous dans une démarche de démocratisation culturelle ? d'action culturelle ?

- Nécessité d'action culturelle pour garder certains publics

- Nécessité d'un travail de contact régulier avec les structures du territoire : plusieurs structures ont un travail de partenariat avec des structures du secteur social.

- Le partenariat avec le secteur scolaire passe en général par une relation privilégiée avec certains enseignants motivés.

- Certains essaient que les scolaires viennent dans des représentations tout public.

- Beaucoup disent qu'il y a une nécessité d'avoir une préparation en amont avec les partenaires concernés lors de venue de public en groupe : cette préparation en amont se fait avec l'équipe du théâtre, mais l'équipe artistique de la compagnie peut être sollicitée.

- Pour certains la démocratisation culturelle passent par des représentations hors les murs comme le théâtre d'appartement.

- Pour certains l'action culturelle peut aller jusqu'à inclure les productions réalisées avec certains publics empêchés (prison)

La situation est particulière pour les lieux qui sont des lieux d'animation (centre sociaux, centre d'animation) puisqu'ils ont au-delà de la programmation, un public qui fréquente des activités d'une façon hebdomadaire.

Place du public dans le lieu : « Est-ce que le public a une place dans la vie du lieu ? »

Nous avons eu peu de réponse ;

- En général, le public ne participe pas aux choix du programmeur ;
- Peu d'échanges organisés après les spectacles, l'informel est plutôt privilégié (autour d'un bar ou d'une cafétéria)

Les relations avec les autres programmeurs (concertation, coopération, informel...) : « avez-vous des lieux de réflexion sur cette question de la programmation ? »

- certains disent que ces relations se font à travers des réseaux auxquels ils appartiennent SNSP, SYNDEAC,
- certains disent que cela a lieu à travers des journées entre professionnels comme celles de l'ONDA, d'ARCADI qui permettent soit des échanges informels ou des échanges à l'occasion de coopérations sur des spectacles programmés ensemble.
- Plusieurs programmeurs ne sont pas satisfaits du travail de réflexion qu'ils peuvent avoir avec leur équipe avec comme arguments : manque de temps, manque de curiosité des membres de l'équipe.
- Plusieurs regrettent le fait de ne pas avoir de lieu de réflexion et de devoir travailler en solitaire

Commentaires

L'ensemble des personnes interrogées semblent aimer leur travail et leur rôle de programmeur et s'adaptent aux conditions dans lesquelles, elles le font, même si elles ne sont pas tout à fait satisfaites.

Le groupe de travail « Diffusion » du SYNAVI a été étonné que peu de programmeurs interrogés remettent en cause le système ou le fonctionnement actuel d'une façon plus générale de la circulation des œuvres. Mais peut-être cela est-il lié à l'exercice de l'interview qui proposait de parler plus particulièrement de sa structure et de son rôle dans celle-ci.

Premières réactions des programmeurs et des compagnies

Demande d'affiner ces constats en fonction des budgets des lieux et des capacités d'accueil du lieu, en termes de jauge

Au delà des institutions de diffusion, il ne faut pas faire l'économie des réseaux départementaux. Une compagnie rayonne, en général, sur un domaine beaucoup plus large que la commune.

Besoin de réfléchir sur la méconnaissance de la ligne artistique du lieu que les compagnies sollicitent et du bon interlocuteur. Cette connaissance minimale est pourtant importante pour pouvoir instaurer un rapport fructueux entre les programmeurs d'un lieu et les compagnies.

Comment s'inspirer des bonnes pratiques d'aide à la diffusion en Régions et dans certains départements d'Ile de France ?

Comment faire en sorte que l'accueil des compagnies sollicitant un lieu soit amélioré ?

Synthèse des réflexions en groupes de travail

A/ Réflexions générales :

La précarité d'une partie des artistes et des responsables des compagnies comparée à la plus grande sécurité dont bénéficient des programmateurs, salariés à temps plein avec des revenus fixes pèsent sur les manières d'instaurer un dialogue équitable et serein.

Les budgets des lieux artistiques tendent à baisser ces dernières années quel que soit leur statut. Le budget artistique est le celui qui est le plus facile à baisser en cas de restriction budgétaire alors qu'il est celui qui conditionne la création et qui justifie l'existence même des lieux.

Alors qu'un changement sociétal s'amorce pour promouvoir les circuits courts, il est frappant de constater que les compagnies, à la base de la création des spectacles, demeurent les parents pauvres des circuits de diffusion de spectacle et bénéficient en dernier lieu des aides. N'y a-t-il pas là un enjeu fort à permettre un lien plus direct entre les compagnies et les publics, ou entre la création d'un spectacle et sa diffusion ?

B/ Quelques pistes à développer :

1. Coopération et co-constuction :

a. Le public

Le public demeure au centre des préoccupations tant des compagnies, qui recherchent la rencontre avec les publics, que des lieux dont le fonctionnement et la capacité à se développer repose en partie sur leur capacité à pouvoir toucher un public plus large, et à remplir leurs lieux.

Or, les compagnies sont souvent dans un lien direct avec le public, parfois différent de celui qui fréquente les lieux et en connaissent la programmation, de part leurs actions artistiques et culturelles sur un territoire.

Leur connaissance du terrain peut être un véritable atout pour permettre aux lieux de toucher de nouveaux publics. Les enjeux liés à la diversification des publics, comme au remplissage des salles devraient être perçus comme une problématique commune aux lieux et aux compagnies.

Aussi, un travail de mise en relation et de relais entre les compagnies, les lieux les partenaires et organismes culturels ou sociaux est essentiel pour répondre à la question du public, de sa diversification et de son accroissement.

Ce partage d'information mais aussi de relations nécessite cependant de s'ancrer dans les spécificités locales, structurelles ou locales et de s'engager dans un travail commun, plus que dans une démarche d'identification stricte.

Dans différentes parties de la petite et de la grande couronne d'Ile de France, il serait souhaitable qu'une concertation ait lieu au niveau d'un territoire (qui peut aller d'une commune, d'une communauté de commune ou d'un autre périmètre selon le secteur) entre les élus, les lieux culturels, les artistes-producteurs et des représentants du public pour améliorer la connaissance mutuelle, l'offre culturelle possible et les attentes des différents publics.

b. Formation et médiation :

La sensibilisation des élus et des personnels en charge de l'administration aux spectacles programmés par des actions de formation ou en lien (?) avec des équipes artistiques peut permettre un meilleur dialogue et apporter un regard nouveau sur la programmation mais aussi sur le travail spécifique des compagnies.

Exemple : Mission Nuage à la plaine Commune qui lie des équipes et des élus, ou encore l'initiative du conseil régional de Picardie qui propose à un. ou des élus de suivre une programmation concoctée par un artiste ou des compagnies. Ces formes de médiation entre acteurs du champ culturel, semblent importants pour insuffler de nouvelles dynamiques de coopération.

c. Des méthodes de programmation plus collaboratives ?

Il peut être intéressant que la programmation soit effectuée en association avec toute l'équipe du lieu, afin de varier les points de vue, et de permettre un meilleur accueil des compagnies.

Les compagnies pourraient également, sur un évènement ponctuel par exemple, ou dans le cadre d'un festival livrer leur propre programmation, liée à leur connaissance d'autres réseaux artistiques que ceux entretenus par ailleurs par les lieux. Ces croisements pourraient ainsi permettre de révéler d'autres structures, ou d'autres formes d'émergence.

2. Outils de collaboration

Afin de renforcer la collaboration entre les programmeurs et les compagnies, et d'accroître la structuration de ce lien, la mise en place d'outils communs apparaît être un atout majeur.

Afin de faire le lien entre compagnies et lieux, la mise en place de fichiers partagés est indispensable.

Si un certain nombre de fichiers existent déjà à l'échelle régionale ou nationale en ce qui concerne les lieux (CNT, ARCADJ, ONDA), on constate que leur multiplicité et leur niveau inégal en termes de mise à jour, les rendent peu fiables pour les compagnies. Leur contenu et les critères de sélection sont par ailleurs tout à fait insuffisants.

Leur unification incluant l'identité des lieux, leur ligne artistique, les coordonnées des personnes ressources auxquelles s'adresser, semble indispensable pour garantir la fiabilité des informations et les mises à jour devraient se faire avec des représentants des programmeurs et des équipes artistiques afin de trouver les bons formats de consultation et les critères de classement les plus pertinents pour ceux qui les utilisent.

Cet outil doit pouvoir fournir des restitutions locales permettant de faciliter la cartographie des acteurs du spectacle vivant, allant jusqu'à la géolocalisation.

3. Diffusion et alternatives aux modèles existants :

a. Les espaces relais

Pour aider les compagnies à mieux connaître les attentes des programmeurs, il pourrait être envisagé de créer d'espaces relais entre programmeurs et compagnies réunissant plusieurs programmeurs. Chaque année sur une journée une dizaine de programmeurs pourraient présenter leur projet de programmation pour les années à venir, ce qui permettrait aux compagnies de mieux cibler leurs envois et d'avoir un temps de rencontre plus informels afin de mieux découvrir ses interlocuteurs. Ces journées d'espaces relais qui supposent la coopération actives des programmeurs, pourraient être organisées, selon des formats à définir ensemble, par territoire ou par réseau, pour trouver la meilleure forme de rencontre.

b. Mutualisation du ou de la chargée de diffusion

Le chargé de diffusion apparaît comme une personne relais précieuse entre les compagnies et les programmeurs, puisqu'il met à disposition sa connaissance des programmeurs et consacre du temps à créer les contacts. Il ne doit pas se substituer au responsable de compagnie qui est le plus à même de présenter ses spectacles une fois le contact établi mais il peut lui faire gagner du temps et de l'efficacité.

Toutes les compagnies n'en bénéficient pas faute de moyens. La question de sa mutualisation entre compagnies est à nouveau posée. La réponse n'est pas simple car les retours d'expérience sont mitigés. Cela repose sur un fort niveau d'affinité et de confiance entre les structures. Difficulté de proposer à une même personne des spectacles dans les domaines différents (cirque, conte, jeune public, théâtre, danse). A l'inverse la trop grande proximité de plusieurs spectacles peut être contre-productive.

c. Comment faire de la diffusion un espace de solidarité ?

Les spectacles ne sont pas des produits marchands. Inventer un autre lien entre les programmeurs et les compagnies implique de refuser une forme de marchandisation des spectacles.

A l'inverse s'émanciper du modèle concurrentiel qui peut miner la collaboration entre compagnies, suppose de pouvoir œuvrer de concert, sur les fondements de valeurs communes.

La mise en place d'une charte de travail collectif entre programmeur et compagnies pourrait permettre de s'assurer du respect de bonnes pratiques professionnelles, et garantir l'esprit d'une collaboration. Cette proposition serait à articuler avec d'autres plus concrètes pour garantir le bon respect des principes mis en œuvre.

d. Quelles alternatives à Avignon ?

Dans le cadre du Festival Off actuel, des actions sont possibles pour améliorer les conditions de venue des compagnies :

- Publication des tarifs des lieux
- Mise en place d'une billetterie centralisée
- Gratuité de l'inscription des spectacles dans le catalogue
- Veiller à faire respecter le jour de relâche hebdomadaire légal et le transformer en une mise à disposition des lieux pour des compagnies émergentes ou qui ne pourraient pas être vues autrement

Ces pistes sont déjà portées par les représentants des compagnies au sein d'AFC, elles méritent d'être appuyées et développées

Par ailleurs les groupes ont débattus sur une alternative à Avignon OFF qui est devenu une foire commerciale et qui nécessitent d'engager de gros moyens financiers (accès aux salles et hébergements très coûteux). Plusieurs principes concernant la mise en œuvre d'un autre temps et d'un autre espace de présentation des spectacles aux programmeurs, ressortent :

- Prendre en compte les différentes tentatives mises en œuvre dans les régions françaises aujourd'hui ou hier (Région scènes, Culture en Essonne avec le CG91, Actart 77, Journées professionnelles en Lorraine, à Montreuil, Nous n'irons pas à Avignon avec Gare au Théâtre, Le chaînon manquant...)
- Le format des journées professionnelles n'est pas celui recherché par les compagnies pour ce nouveau format de représentation. En effet les journées professionnelles participent au processus de mise en concurrence que les compagnies ne veulent pas développer.
- La présence du public dans ce nouveau format est jugée indispensable car le spectacle vivant repose sur le contact humain.
- Besoin d'associer dès la première année un nombre conséquent de responsables de lieux (une vingtaine au moins) prêts à mettre à disposition leur salle sur la base d'un partage de recette. Cela pousse à envisager des périodes plus creuses en termes de programmation comme les vacances scolaires mais il faut le faire quand les équipes techniques sont encore présentes.
- Besoin d'associer le maximum de programmeurs pour obtenir leur participation à l'événement
- Besoin de définir une charte de mutualisation entre les compagnies pour garantir la pérennité du format dans le respect des valeurs de solidarité à la base du projet

Les différents scénarios de mise en œuvre restent à travailler.

Quelques réactions des représentants des Institutions

Les responsables de l'ONDA, d'ARCADI et de la Direction de l'Action culturelle de la Ville de Paris ont présenté les actions de leurs structures en matière d'aide à la création et à la diffusion.

L'attention des participants est attirée sur l'étude de l'ONDA de 2014 sur la pratique de partenariat sur la durée entre les compagnies et les lieux.

Permettre aux compagnies d'être de manière plus pérenne dans un lieu peut constituer un réel apport pour la compagnie, mais également pour le lieu, qui est confronté à d'autres manières de fonctionner, et à une meilleure connaissance des processus de création.

Du point de vue de l'ONDA, la réduction des marges artistiques qu'opèrent les lieux, est très généralement la dernière réduction qu'ils opèrent dans leur réduction budgétaire, après avoir amputé d'autres postes comme la communication par exemple. Ils ont à cet endroit un rôle de lanceurs d'alerte : il conviendrait que les compagnies appuient ces constats et ces revendications.

Il est possible de s'inspirer d'autres modèles européens : par exemple la Serbie a réalisé un vrai travail sur la formation des politiques par les artistes.

Il est rappelé que le territoire francilien est spécifique par rapport au reste du pays puisque si 38% de création s'y effectuent, 60% des spectacles y sont diffusés.

Il serait en toutefois possible de réfléchir à des formes d'accompagnement pour les lieux prenant le risque d'accueillir des séries longues de représentations (à la semaine, sur 10 jours) plutôt qu'un accueil ponctuel, afin de favoriser la diffusion et de permettre une vraie rencontre avec un public.

Conclusion provisoire de Jacques Frot Président du SYNAVI IDF

Aujourd'hui nous avons pu mettre des premiers jalons sur la question : Comment réfléchit-on ensemble entre programmeurs / artistes - producteurs / institutionnels à ces questions sur la diffusion.

Nous savons que tous les professionnels du secteur du spectacle ont des pratiques et des priorités différentes. Mais nous sommes un certain nombre à nous intéresser à la question : Qu'est ce qu'il faudrait faire évoluer ?

Nous avons pu avancer certaines pistes possible de coopération, mais il y a à affiner ce travail amorcé ensemble à différents niveaux : fichiers communs, plateforme d'information, espace relais de présentation, plateau de diffusion alternative à Avignon.

D'autres réflexions sont apparues et je me permettrai quelques observations :

- Le travail d'implantation fait au niveau des territoires est essentiel. De ce côté, nous avons vu que les lieux et les structures mènent des actions en direction des publics, bien souvent grâce des partenariats construits avec des structures éducatives et sociales. Sur certains de ces territoires des compagnies sont aussi implantées et mènent aussi des actions. Il y a donc tout intérêt à une réflexion commune sur cette question des publics.

- Sur cette question des publics, oui les équipes artistiques sont intéressées et sont prêtes à participer à une réflexion. Nous défendons que la rencontre avec l'objet artistique a une importance dans la vie de l'individu. Elle est doit être aussi un outil de rencontre avec l'Autre. Et dans cette période de multiples inquiétudes, nous avons intérêt à nous battre ensemble, programmeurs et artiste, pour faire reconnaître l'importance de la place de la culture, des pratiques artistiques et culturelles comme moyens de rencontre entre les habitants de la Cité, et de cohésion sociale.

- Nous avons parlé aussi du coût de nos métiers et d'une rémunération des professionnels à leur juste valeur. Je pense que cela passe par la réflexion plusieurs fois posée sur le calcul du prix de vente d'un spectacle en tenant compte des frais de plateaux, des frais de production et des frais de gestion de la compagnie. Cette réflexion doit se faire ensemble, avec tous les acteurs de la diffusion des spectacles.

Pour terminer, un grand remerciement aux différents invités présents à côté de moi, qui ont accepté de réagir aux travaux en cours et nous apporter leurs réflexions en direct. Merci aussi à tous les programmeurs et artistes producteurs présents.

La seconde étape à ce travail aura lieu le **30 novembre de 14 h à 16 h** avec les compagnies et les programmeurs et **de 16 h à 19 h** avec la Région Ile de France et la DRAC et les autres responsables institutionnels déjà invités qui accepteront de revenir. Nous allons reprendre l'ensemble des pistes avancées aujourd'hui comme outils ou points de départ pour ce second temps de travail.

Tous les participants de ce présent FORUM sont cordialement invités à venir à ce prochain rendez-vous.